

# L'EXPÉRIENCE INDIENNE DU PCT



Depuis l'adhésion de l'Inde au Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 1998, le nombre des demandes de brevet déposées dans ce pays en vertu du PCT a doublé chaque année : 61 demandes en 1999, 156 en 2000 et plus de 300 attendues en 2001. En tout juste trois ans, le Gouvernement indien, l'Office indien des brevets, les grandes, moyennes et petites entreprises, les institutions de recherche-développement et les inventeurs ont pleinement adopté le système du PCT. Aujourd'hui, ce système est considéré en Inde comme un instrument de stratégie d'affaires, essentiel pour obtenir une protection par brevet à l'étranger et pour gagner en compétitivité.

Les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques sont les principaux utilisateurs du système du PCT en Inde. Le Conseil de la recherche scientifique et industrielle (CSIR) – le plus grand organisme public de recherche-développement industrielle au monde, qui compte 39 la-

boratoires et emploie 25000 personnes dont 6000 scientifiques et techniciens – se dégage comme le plus gros utilisateur du PCT en Inde et parmi les principaux dans les pays en développement. Le CSIR a déposé plus de 100 demandes PCT au cours de l'année 2001 et devrait en déposer plus de 200 en 2002. Les laboratoires de recherche Ranbaxy, la fondation de recherche du Dr. Reddy, le groupe Biocon India et les laboratoires Lupin sont d'autres grands utilisateurs indiens du PCT.

En Inde, les déposants opèrent généralement par l'intermédiaire de mandataires en brevets; plus des trois quarts des demandes sont dé-

posées auprès de l'Office indien des brevets, que ce soit à l'office principal de Kolkata ou dans les antennes de Chennai, New Delhi et Mumbai. Les déposants indiens ont le choix entre six des dix administrations chargées de la recherche internationale que compte actuellement le système du PCT. Toutefois, plus de 65% des recherches internationales portant sur des demandes indiennes sont effectuées par l'Office européen des brevets, 20% par l'Office autrichien des brevets et environ 11% par l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique.

## ***Désignation de l'Inde dans des demandes internationales***

L'Inde est aussi désignée dans plus de 75% des demandes internationales déposées dans le monde. En 2001, environ 6000 demandes PCT étrangères devraient entrer dans la phase nationale auprès de l'Office indien des brevets.

Puisque les demandes PCT sont dans leur majorité accompagnées d'un rapport de recherche international et à plus de 80% d'un rapport d'examen préliminaire international, l'Office indien des brevets compte que le traitement de ces demandes va se faire de façon plus efficace et économique. L'office reconnaît la contribution substantielle apportée par le PCT à la rationalisation et au gain d'efficacité dans l'administration des brevets en Inde.

>>>

### ***Administrations habilitées à effectuer la recherche internationale selon le PCT***

- w Office autrichien des brevets
- w Office australien des brevets
- w Office chinois de la propriété intellectuelle
- w Office européen des brevets
- w Office japonais des brevets
- w Office coréen de la propriété intellectuelle
- w Office russe des brevets
- w Office espagnol des brevets et des marques
- w Office suédois des brevets
- w Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique

### **Efforts de sensibilisation dans tout le pays**

Pour faire mieux connaître le système du PCT en Inde, l'OMPI a mis sur pied un programme actif de coopération avec le Gouvernement indien. Ces trois dernières années, l'OMPI a organisé dans différentes parties de l'Inde, avec la coopération active de l'Office indien des brevets, des chambres de commerce et d'industrie et de l'Institut indien du développement de la propriété intellectuelle (IIPD), plusieurs programmes de formation, ateliers et séminaires ayant trait au PCT qui ont fait se rencontrer des orateurs et des experts de l'office local des brevets et de l'industrie locale.

Lors de récents séminaires itinérants de l'OMPI consacrés au PCT organisés à Mumbai, Cochin, Ahmedabad et Hyderabad, des experts du CSIR, des laboratoires Ranbaxy et du groupe Biocon India ont présenté d'intéressantes études de cas sur l'utilisation du système du PCT par leurs entreprises respectives. Parmi les caractéristiques les plus utilisées du système du PCT, les déposants indiens mettent en exergue le temps supplémentaire laissé pour prendre une décision, le coût relativement faible et les rapports de recherche internationale et d'examen préliminaire international.

# DE L'UTILITÉ DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR L'ENTREPRISE

Comprendre l'importance des différentes composantes du système de la propriété intellectuelle et utiliser efficacement celui-ci dans sa stratégie d'entreprise est essentiel pour réussir sur le marché. Les entreprises ont besoin du système de la propriété intellectuelle pour protéger leurs secrets de fabrication ou d'autres informations utiles et garder l'avantage sur la concurrence. Les entreprises ont besoin d'exploiter pleinement leurs actifs de propriété intellectuelle pour maintenir une qualité constante dans les produits et services qu'elles commercialisent et gagner durablement la confiance des consommateurs.

Pour garder une longueur d'avance sur la concurrence, une entreprise doit continuellement soit proposer des produits et des services radicalement nouveaux, soit apporter de petites améliorations à la qualité des produits ou services existants. Des changements sont aussi opérés en réponse aux besoins des consommateurs; pratiquement tous les produits ou services que nous utilisons quotidiennement sont le fruit

d'une évolution progressive et le résultat d'une multiplicité d'innovations grandes ou petites, qu'il s'agisse d'évolutions de style ou d'améliorations dans l'apparence et la fonction d'un produit. Les entreprises se soucient aussi de maintenir une qualité constante et de vendre leurs produits et leurs services aux consommateurs. Les connaissances, initiales et nouvelles, sont essentielles à toutes les étapes.

Le système de la propriété intellectuelle est pour l'entreprise la clé d'une bonne gestion de son capital de connaissances. Les principaux types de droits de propriété intellectuelle sont 1) les brevets (pour protéger les inventions), 2) les marques, 3) les dessins et modèles industriels, 4) les renseignements de valeur non divulgués ou secrets d'affaires et 5) le droit d'auteur et les droits connexes ou droits voisins.

### **Le portefeuille de**

*L'entreprise aura fait protéger par des brevets les différentes composantes techniques et les mécanismes du lecteur de CD et à titre de dessin ou modèle industriel sa forme tridimensionnelle et ses caractéristiques de surface qui attirent l'œil. De même, le nom qui distingue le produit sera enregistré en tant que marque et la musique écoutée sur cet appareil protégée par le droit d'auteur.*



Autorisation: Sony Overseas S.A.